

AFRI.VOI. II, *Annuaire français des relations internationales*.  
Bruxelles, Bruylant, 2001, 1 176 p.

Philippe Chrestia

Volume 33, numéro 2, 2002

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/704414ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/704414ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (imprimé)

1703-7891 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Chrestia, P. (2002). Compte rendu de [AFRI.VOI. II, *Annuaire français des relations internationales*. Bruxelles, Bruylant, 2001, 1 176 p.] *Études internationales*, 33(2), 361–363. <https://doi.org/10.7202/704414ar>

## DROIT INTERNATIONAL

**Annuaire français  
des relations internationales.**

AFRI. Vol. II, Bruxelles, Bruylant,  
2001, 1 176 p.

Parmi les thèmes abordés dans cette livraison de l'*Annuaire*, on retrouve les principales questions qui se posent en relations internationales aujourd'hui.

La maîtrise des armements dont le professeur Guilhaudis dresse le bilan « riche mais contrasté » après 10 ans de guerre froide, avec une touche d'optimisme cependant, ainsi que des contributions consacrées à l'avenir du régime du TNP, à l'accord d'adaptation du traité FCE, au traité d'interdiction complète des essais nucléaires ainsi qu'au moratoire ouest-africain sur les armes légères. Enfin, une étude de Raphaël Prenat s'attache aux enjeux du Centre international pour la Science et la Technologie de Moscou.

Cette question se prolonge par le thème de la sécurité appréciée sous l'angle théorique avec une étude sur la nouvelle doctrine militaire russe et l'avenir des relations entre la Russie et l'Occident et une autre sur les « difficultés de bâtir un nouvel ordre mondial » (X. Pasco) que révèle la National Missile Defence aux États-Unis et sous l'angle de l'architecture européenne de sécurité vue à travers la reconfiguration de l'UEO, la nécessaire réunification des forces multinationales de prévention et sur la coopération entre l'ONU et les institutions européennes de sécurité.

La question de la diplomatie occupe également une place importante.

En ce qui concerne les États-Unis, outre l'étude sur l'« *aggiornamento* des relations entre la France, l'Europe et les États-Unis » (F. Heis-burg), la rubrique dirigée par Guillaume Parmentier relative à la politique étrangère des États-Unis aborde le concept de *State of concern*, revient sur les enjeux internationaux des élections générales américaines de 2 000 et sur les relations des États-Unis avec l'ONU et traite de la question des implications du fédéralisme dans la politique étrangère des États-Unis. Outre les États-Unis, on peut mentionner les études sur la politique étrangère de la Russie sous Boris Eltsine, la diplomatie japonaise après la Seconde Guerre mondiale ou encore les relations entre l'Allemagne et l'Europe-puissance.

Parmi les principaux conflits qui ont retenu l'attention, on trouve une analyse sur les enjeux pétroliers de la mer Caspienne, sur les difficultés d'émergence d'un État palestinien, sur la seconde guerre de Tchétchénie ainsi qu'un intéressant et complet tableau synoptique des principaux conflits dans le monde. Toujours dans ce domaine, mais sous un angle théorique, on trouve deux études sur le concept d'intervention, une sur le triangle « éthique-droit-politique », ainsi que des contributions sur Cuba, sur une approche polonaise des lois régissant les relations internationales ainsi que sur la crise de l'État dans l'Union européenne.

La question de l'Union européenne est également très richement abordée. Un débat sur sa nature lui est consacré ; en tant qu'acteur des relations internationales, sont traitées les questions d'europanisation des

politiques d'exportation d'armements, de la PESC, de la défense et de la coopération avec le Mercosur.

En ce qui concerne les droits de l'Homme, le professeur Letteron « doute » de leur universalité et une contribution porte sur les relations entre les ONG et le Service de Santé des armées.

L'*Annuaire* s'est également intéressé cette année à l'internationalisation de la société française. Sous ce thème sont analysés les dimensions internationales des élections présidentielles sous la V<sup>e</sup> République, l'internationalisation des administrations, des villes, le tourisme des Français à l'étranger, la coopération décentralisée et le lobbying des entreprises françaises auprès des institutions communautaires. Parmi les lignes de force qui se dégagent, on peut noter la restructuration stratégique, la transnationalisation de l'économie, l'extension communicationnelle, une insertion poussée dans des structures d'organisations internationales ainsi que le renforcement de l'autonomie des acteurs, mais aussi des effets de fracture, « versant sombre de l'internationalisation » selon l'expression du professeur Devin.

En ce qui concerne la place de la France dans le monde, les questions abordées cette année concernent la diplomatie française du désarmement, la politique africaine de la France ainsi que le thème douloureux des relations franco-algériennes. Quant à l'influence de la France sur la construction européenne, c'est sous l'angle du rôle de la présidence de la réforme institutionnelle de décembre 2000, de la présidence de l'Union européenne, et

à travers la PESC et la Charte des droits fondamentaux qu'elle est appréciée.

Les analyses comportent aussi une dimension économique à travers la rubrique d'économie politique internationale. Cette année, l'économie, la nouvelle architecture financière internationale et les relations entre ouverture commerciale et marché du travail sont abordées. Prolongeant ce thème, celui de la gouvernance globale porte sur la protection du consommateur, la sécurité hydrique, les initiatives privées en matière de code de bonne conduite pendant que le professeur Ruiz Fabri s'interroge sur le point de savoir si l'OMC est en crise à la suite des nombreuses et virulentes attaques dont elle est l'objet.

En ce qui concerne maintenant les nouvelles technologies, le réseau Échelon, qui avait ému un certain nombre de personnes, est analysé dans ses origines et ses perspectives transnationales et la question aujourd'hui récurrente de l'Internet et du droit d'auteur est également traitée.

La place des médias a aujourd'hui une dimension importante dans les relations internationales comme l'attestent les contributions relatives aux mutations du journalisme à l'heure des réseaux numériques ou aux enjeux de l'exception culturelle. Dans un cadre plus interne, le professeur Bougnoux s'interroge sur « l'indépassable chauvinisme de l'information » alors que le professeur Mathien revient sur l'élection d'un nouveau président à l'AFP et les difficultés liées à la réforme de son statut.

Enfin, l'*Annuaire* comporte une sélection bibliographique de publications belges, canadiennes, françaises, et

helvétiques, une revue des revues, une chronologie internationale de l'année 2000 ainsi qu'une sélection de sites Internet.

C'est donc un panorama très complet des relations internationales qu'offre la lecture de cette livraison de l'Annuaire et l'on attend déjà avec impatience le prochain numéro.

Philippe CHRESTIA

Université de Nice-Sophia Antipolis  
France

**Commerce mondial et protection  
des droits de l'homme/  
World Trade and the Protection of  
Human Rights.**

INSTITUT RENÉ CASSIN. Bruxelles,  
Bruylant, 2001, 268 p.

Cet ouvrage collectif regroupe les textes des conférences thématiques de la session annuelle d'enseignement de juillet 2000 organisée par l'Institut international des droits de l'homme connu également sous le nom de l'Institut René Cassin de Strasbourg. Le sous-titre de ce livre, *les droits de l'homme à l'épreuve de la globalisation des échanges économiques*, se révèle plus conforme au contenu réel de ces différents chapitres qui traitent des multiples facettes de l'impact de la mondialisation sur la conception et la pratique de ce champ juridique d'importance croissante. En effet, sont abordées aussi bien les dimensions politiques, économiques, administrativo-managériales (la gouvernance des entreprises multinationales), thématiques (droit des travailleurs et des enfants) qu'institutionnelles (la Banque mondiale et l'Organisation mondiale du commerce) ou encore régionales (la Communauté européenne).

La problématique centrale du livre tourne autour du paradoxe suivant : le régime juridique international actuel est fondé sur l'hypothèse que la responsabilité de faire respecter les droits de l'homme (ou de la personne pour faire preuve de rectitude politique) repose sur les États. Or la mondialisation tend à réduire l'importance et la portée de l'État dans l'administration de ce droit fondamental à velléité universalisante. La question qui se pose alors est celle de savoir comment contourner ce paradoxe. Il ressort notamment de cet ensemble d'essais, rédigés par des juristes enseignants et/ou praticiens du droit international, deux grands types d'amorce de solutions.

En premier lieu, la nécessaire complémentarité entre le droit dit mou et le dur semble s'imposer. Le droit mou fait référence aux codes de conduite, à l'autorégulation des acteurs clés que sont les entreprises multinationales. Il repose essentiellement sur l'acceptation par ces dernières, de principes d'éthique accompagnés d'incitatifs divers (de type fiscal par exemple pour respect de l'écologie) de persuasion ou encore de pressions protéiformes. Quant au droit dur il édicte des règles obligatoires juridiquement sanctionnées. Dans le contexte de la mondialisation, le droit mou prime à condition, bien sûr, que l'autorégulation, pour être crédible, s'accompagne de procédures de certification contrôlées de façon indépendante et impartiale.

En deuxième lieu, les juristes qui ont contribué à cet ouvrage semblent tous d'accord pour insister sur la nécessaire collaboration entre les grands acteurs de la mondialisation